études CAVAJ ou en présentiel?

Par **droitdu31**, le **02/12/2017** à **11:36**

Bonjour à tous,

Voilà je fais appel à vous car je suis actuellement dans une phase de doute concernant mon orientation futur. Actuellement en cours du 3e semestre de la CAPA à l'université de toulouse je suis partagé entre l'idée de continuer le 2e semestre de la première année ou de continuer les études à distance avec le fameux "CAVAJ" [smile4] car je vais devoir travailler à coté pour vivre donc minimum 25 à 30h/S! ce qui va compliquer le suivi des cours en parallèle. Est-il possible dans ce cas de demander à la FAC de ne pas suivre les TD et de se présenter uniquement aux partiels? Ceux qui l'on déjà fait, comment avez vous géré votre travail à coté de vos études? Et je précise bien ceux qui sont autonomes! Donc qui travaillent pour subvenir entièrement à leurs besoin ;) les employeurs sont-ils suffisamment ouverts à la flexibilité des horaires de travail? Bref je suis un peu perdu et je pense donc pour cela m'orienter vers les études à distance.
Ma question; ayant déjà vu des notions de différentes matières des 3 premières années est ce que ça vaut vraiment le coup de reprendre tout avec une autre FAC? [smile17]
Est ce que je vais perdre mon temps concrètement? est-il préférable de continuer directement ? Bon je m'interroge et j'aurais besoin d'avis pour me guider un peu dans tout ça. Très motivé par le droit mais pas facile quand il faut jongler avec vie professionnelle.
Merci pour vos aides et avis... ;)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés